



COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à la réunion de l'Association des Maires de France (AMF) qui s'est déroulée au Ministère de l'Intérieur, le **Syndicat de Défense des Policiers Municipaux** s'avère totalement insatisfait des prétendues "annonces" qui ont été effectuées.

En premier lieu, nous pouvons relever que cette réunion n'a rien apporté de concret que nous ne savions déjà. Ceux qui prétendent que les services de police municipale seront renforcés, pratiquent la désinformation qu'il est de notre devoir de dénoncer.

Les Maires resteront libres de ne pas armer les policiers municipaux et sont confortés dans cette position par l'AMF, représentée tant par M. BAROIN que par M. ESTROSI.

La participation de l'Etat dans le financement des gilets pare-balles est un dispositif déjà existant. C'est une annonce que l'on nous avait déjà faite en 2010, après l'assassinat d'Aurélié FOUQUET.

La réalité se pose dans les questions suivantes :

- Comment un policier municipal peut-il protéger la vie des administrés, s'il ne peut protéger sa propre vie ?

En réalité, ce n'est ni une question d'idéologie, ni une question de finance qui posent problèmes à certains maires. La question qu'ils se posent, c'est l'impact politique que pourrait avoir l'armement d'un service de police municipale.

- La vie d'un policier municipal vaut-elle moins chère que le fauteuil politique d'un maire ?

Nous invitons l'ensemble des syndicats professionnels à suivre la même voie que le SDPM, et à réfléchir aux prochaines actions nationales à entreprendre.

Plus que jamais, il est nécessaire que chaque policier municipal se mobilise pour défendre ses droits. Les épouses, maris et amis de policiers doivent écrire à leur député, sénateur ou maire, afin de dénoncer ce scandale qui est d'exposer ren toute connaissance de cause, les agents au danger.

Nous invitons les policiers municipaux en situation de droit de retrait à persister dans leur démarche.

Le Bureau National,

26/01/2015.



WWW.SDPM.NET